

**APL, ASSURANCE CHÔMAGE, LOYERS,
CHÔMAGE PARTIEL, SALAIRES, PENSIONS...**

UNE CRISE SOCIALE SANS PRÉCÉDENT...

**LES RICHES SE GAVENT, PENDANT
QUE LA MISÈRE S'ÉTEND...**

JACK FORMET, SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Devant un parterre de patrons, Le Maire déclarait en octobre dernier : « C'est dans un moment de crise qu'il faut profiter de l'argent de l'État. Croyez-moi, ce n'est pas tous les jours que vous entendrez un ministre de l'Économie vous dire : vous avez besoin d'argent, je vous en donne ». Comme il fallait s'y attendre, les applaudissements furent nourris à l'adresse du grand argentier. Mais la chose promise n'est-elle pas due ?

Ainsi, jeudi 4 mars, outre les nombreux cadeaux déjà distribués, l'hôte de Bercy annonçait la possibilité, pour ceux qui en ont les moyens, de prêter de l'argent à certaines entreprises à un taux d'intérêt de 5 à 6%. Une aubaine quand les assurances-vie atteignent péniblement 1,5% de rendement et que le « livret A » plafonne à 0,5%. Largesse pour les uns à laquelle un grand nombre est sommé de contribuer et ce sont les chômeurs et les « bénéficiaires » de l'APL qui, dans l'immédiat, sont désignés pour régler la note.

Nous avons déjà indiqué que le chômage partiel entraînait 16% de perte sur le revenu. Ce qui attend pourtant les salariés livrés aux boulots d'intérim ou aux contrats courts est de nature à les plonger dans une misère un peu plus noire : leurs indemnités ne seront plus calculées sur les jours travaillés mais sur une « période » comprenant le temps « chômé », selon la méthode visant à diminuer arbitrairement l'allocation quotidienne.

La « réforme » de l'aide au logement dont le montant est notifié selon les barèmes désormais revus et corrigés, a été mise en œuvre pour taxer davantage et l'exemple, communiqué par l'un de nos lecteurs, donne une idée de la nocivité de cette « réforme » : alors qu'il percevait une pension mensuelle de quelque 1 000 €, son « aide » a fondu de 33%. Nous taïrons la liste, bien trop longue, de toutes les fins de non-recevoir et suppressions de l'APL.

Deux poids, deux mesures selon Macron : les plus aisés, ceux qui en ont le moins besoin, reçoivent ce qui est ponctionné de la poche des plus démunis.

Alors, quelle solution sinon l'action pour venir à bout de la tourmente dans laquelle Macron et sa caste entendent nous enfermer. **J.F.**

FOUINÉ SUR LE WEB..

Si Coluche savait que 35 ans après, le seul resto ouvert, c'est le sien...



STOP LOI SÉCURITÉ GLOBALE

**MARCHE DES
LIBERTÉS**

**SAMEDI 20
MARS 11H**

CHAUMONT

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Malgré la pression de la rue et les alertes de la Défenseure des droits, de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDDH), de cinq rapporteurs spéciaux des Nations Unies ou encore de la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, l'Assemblée nationale a voté la proposition de loi « Sécurité globale ».

Cette loi représente une atteinte gravissime à l'Etat de droit et aux libertés fondamentales. **SON ARTICLE 24** cherche à dissuader tout citoyen de filmer l'action de la police, ce qui entraverait la liberté d'informer et d'être informé et invisibiliserait davantage les violences policières.

La France glisse doucement, mais sûrement vers un Etat autoritaire et policier, alors que le monde entier est confronté à une pandémie. Nos libertés, si chèrement acquises, fondent comme neige au soleil depuis de nombreux mois. La société civile tout entière doit prendre conscience que le jour d'après que nous espérons plus solidaire se transforme finalement en cauchemar d'après.

Face à cette menace, la Coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale appelle les défenseurs des libertés publiques à se mobiliser avec force contre ces textes liberticides...

On se donne rendez-vous

SAMEDI 20 MARS, à 11h

Place de l'Hôtel de Ville CHAUMONT

CULTURE : OCCUPATION DE L'ODÉON

Des intermittents et salariés du spectacle occupent le Théâtre de l'Odéon depuis le 4 mars. Réunis en assemblée générale, ils ont voté la poursuite de l'occupation.

Une des revendications phares reste la prorogation de «l'année blanche» pour les intermittents du spectacle jusqu'en août 2022. Instaurée en mai 2020, elle étirait la durée d'indemnisation de l'ensemble des intermittents jusqu'au 31 août 2021. «On lèvera l'occupation quand on aura toutes les garanties que le gouvernement a accédé à nos revendications », assurent les occupants de l'Odéon.



La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, s'est fendue d'une visite très médiatisée pour « dire qu'elle adorait les artistes et la culture ». « Des paroles, on attend des actes », ont répondu les occupants du théâtre dans un communiqué. "Nous avons échangé (avec Roselyne Bachelot), posé nos revendications, en insistant sur le fait qu'elles portaient sur l'ensemble des travailleurs précaires et des chômeurs. Nous poursuivons l'occupation dans l'attente de réponses concrètes". La fermeture des lieux de culture depuis cent trente jours est éprouvante pour les artistes. Elle a poussé également à l'occupation de nombreux théâtres qui ont rejoint le mouvement le 8 mars: Strasbourg, Saint-Étienne, Nantes, Rennes, Bordeaux, Limoges, Cannes... et les témoignages de soutien affluent de toute part. ●

LOI CLIMAT : IRRECEVABLE ?

Emmanuel Macron s'était engagé à ce que les propositions de la Convention soient transmises *sans filtre* au Parlement. Mais, sur 149 mesures, seules 46 sont arrivées à l'Assemblée dans le cadre de la loi climat, qui plus est de façon partielle. Cela aurait pu s'arrêter là. Mais la Macronie s'acharne désormais à empêcher les députés d'exercer leur mandat.

Pour y parvenir, elle use et abuse depuis 2017 d'une technique bien rodée : déclarer « *irrecevables* » des amendements, au motif qu'ils n'auraient aucun lien avec le projet de loi examiné. En ce qui concerne le projet de loi climat, la tartufferie atteint des sommets.

- Empêcher les banques d'investir dans les énergies fossiles ? **Irrecevable.**
- Mettre fin au plastique à usage unique ? **Irrecevable.**
- Taxer les dividendes pour financer des investissements pour le climat ? **Irrecevable.**
- Interdire les coupes rases en forêt ? **Irrecevable.**
- Créer des territoires pilotes en matière de santé environnementale ? **Irrecevable.**
- Renforcer la lutte contre l'obsolescence programmée ? **Irrecevable.**
- Infliger des amendes aux entreprises pour non publication de leur rapport climat ? **Irrecevable.**
- Réduire les allègements de cotisations patronales des entreprises non vertueuses en matière d'environnement ? **Irrecevable.**
- Conditionner à des engagements et contreparties écologiques les milliards d'euros de crédits d'impôts offerts aux entreprises ? **Irrecevable.**
- Réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 au lieu des 40% prévus ? **Irrecevable.**

Des liasses d'amendements déposés par les députés PCF, FI, PS ou ex EDS ont ainsi été jetés à la poubelle sans aucun débat. L'article 45 de la Constitution stipule pourtant que «*tout amendement est recevable dès lors qu'il présente un lien, même indirect, avec le texte déposé ou transmis*».

Mais de **cela aussi, la Macronie s'en moque.** ●

(JOURNAL L'HUMANITÉ)

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION PALESTINE LIBRE HAUTE-MARNE (Extraits) DANS QUEL RÉGIME POLITIQUE VIVONS-NOUS ?

Alors que l'état d'Israël pratique l'apartheid et une politique de colonisation incessante et hors la loi, l'État français apporte son soutien aveugle à cette politique pourtant contraire aux principes fondamentaux de la République française et aux Droits de l'Homme ; La France a été condamnée en juin dernier par un arrêté de la Commission Européenne des Droits de l'Homme qui a considéré que le boycott d'Israël ou de ses produits, pour des raisons politiques et de manière pacifique, est légitime et fait même partie d'un débat d'intérêt général.



Olivia Zemor

Or, mardi prochain c'est la directrice de publication du site www.europalestine.com, Olivia Zemor, qui est appelée devant le tribunal de Lyon, pour avoir relayé sur son site, un appel du Collectif Palestine 69 à boycotter la firme pharmaceutique israélienne TEVA. Le motif : le site avait relayé le texte de tracts distribués en 2016 à la population lyonnaise expliquant *qu'utiliser des médicaments TEVA c'était se soigner avec les médicaments d'un pays qui empêche les Palestiniens de se soigner* », faisant remarquer également que TEVA participe au budget de l'armée israélienne.

Le boycott du fabricant israélien de génériques est international, la firme pharmaceutique israélienne étant pleinement partie prenante de l'économie israélienne, et profitant à fond de l'occupation.

Notre association s'indigne et refuse cette nouvelle tentative d'intimidation, de chantage à l'antisémitisme avec cette façon sournoise d'inverser les rôles et les valeurs, consistant à présenter Israël comme la victime alors que cet Etat, depuis plus de 70 ans, ne cesse de persécuter le peuple de Palestine.

Olivia Zémor est venue à plusieurs reprises en Haute Marne. Ex journaliste, femme de conviction et de tempérament, sa vie est un engagement total pour défendre la vérité et la justice, la vraie !

Communiqué intégral sur le site du syndicat <http://cgtretraites-chaumont.fr>



AGGLO DE CHAUMONT


TRINQUONS : À LA (loi) NOTRe.

La loi NOTRe, sous un acronyme charmant et rassembleur a été mitonnée en 2014 par la triste trinité Hollande-Valls-Macron, puis adoptée courant 2015 et appliquée au 1^{er} janvier 2016. Elle vise, pour l'essentiel, à la formation de grandes régions et métropoles censées rivaliser avec nos voisins, suivant en cela les directives du traité de l'Europe rejeté pourtant par une majorité d'électeurs français lors du référendum de 2005.

Les avis divergents, les particularités soulevées n'y ont rien fait et nous voilà, contre vents et marées, 10 départements et 3 régions concentrés dans un Grand-Est.

Certains disent « une choucroute au Champagne-Riesling » ! En Haute-Marne sont vite ressortis les points faibles. Peu de poids démographique : 170 000 âmes sur 5,55 millions (0,3 %), ajouté à sa faible densité, 26 habitants/km² soit 4 fois moins que la moyenne de la Région et une grande ruralité (plus de 400 communes sur un total de 5 000) en font un maillon faible.

Ajoutons-y pour le sud 52 une position géographique en enclave, un coin enfoncé à l'intérieur de la Bourgogne, d'où naît le pas de deux en matière de santé, de commerce etc. Autant de réalités incontournables, autant de handicaps prévisibles. Il fallait et il faut encore la foi du charbonnier pour espérer tirer bénéfice de cette loi censée être un acte de décentralisation ! Imposée aux forceps, elle éloigne la population des choix sur les questions et besoins qui font son quotidien. La crise, accentuée par une gestion chaotique et hyper personnalisée du coronavirus, a fait ressortir avec vigueur les défauts démocratiques d'origine. Le déplacement des décisions, sous contrainte financière, de la Commune à l'Agglo a conduit à la situation que nous connaissons. À une saine coopération s'est substituée une opposition ville-centre / autres communes avec une direction technocratique menée dans l'idée que la / le politique est affaire de professionnel.

Ainsi des représentants désignés hors du vote populaire se trouvent investis de pouvoirs par la grâce d'une loi et non plus du suffrage universel. Qui plus est, aux problèmes rencontrés, sociaux, de santé, financiers, environnementaux et démocratiques, la réponse à tous niveaux est identique : Cépasnous ! Ceux-là même qui, aujourd'hui ou hier, ont mené la barque où elle se trouve désormais, ne sont pas les derniers à stigmatiser un État qui ferait défaut. Ce qui, de surcroît, ne les empêche nullement de prétendre donner des leçons de démocratie. Et participative, svp... 

G. TARDENOIS

PRENEZ CONTACT/ ADHÉREZ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À RENVoyer : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT - 24 AVENUE DU GÉNÉRAL



8 mars Chaumont #15H40, fait pas chaud place de l'Hôtel de Ville pour la **journée internationale de lutte pour les droits des femmes**.

Les combattantes et combattants pour l'égalité des droits des femmes arrivent doucement. Rien ne presse. Cela va s'étendre de 15h30 à 16h15 (certains arriveront même après la manifestation). Rien d'étrange compte tenu du jour et de l'heure. C'est la place elle-même qui se peuple étrangement. Certains se regroupent devant le perron, les places au soleil sont prises d'assaut.

Cette initiative unitaire est, de loin, celle, toutes catégories confondues, qui a rassemblé le plus de monde. 80 personnes selon le décompte des organisateurs, depuis l'ombre jusqu'au soleil.

Le JHM en décomptera *une quarantaine*.... Un chiffre fantaisiste qui a ulcéré les participantes. Une fake news en quelque sorte. Jusqu'à se demander si le journal était présent. Ce n'est pas la première fois et il est amusant de noter qu'à Chaumont, on a plus de problèmes avec les chiffres du Jhm qu'avec ceux de la police.

Enfin le «reportage» sur cette journée de lutte se résume à un encadré de dix lignes dans un article dithyrambique sur l'initiative de Chaumont Habitat qui a installé une exposition Louise Michel pour son personnel. *Anarchiste et Une femme d'honneur*, titre le quotidien.

Femme d'honneur ? Comme la gendarmette de la série télévisée ? Pas sûr que celle que les notables et bourgeois du temps de la Commune avaient surnommé *la pétroleuse* aurait apprécié. Surtout venant d'un organisme logeur témoignant de bien peu d'égard envers les locataires qui ont du mal à boucler les fins de mois et à payer leur loyer, et qui veut se livrer à une bétonnisation du Clos Dormoy. La *femme d'honneur* aurait-elle accepté la destruction d'espaces verts ou aurait-elle construit une barricade ? Aujourd'hui on parle aussi ZAD...



CHRISTOPHE BAIL : J'ai senti la présence de Dieu à bord d'un sous-marin nucléaire (*La Croix*)

Pendant plusieurs années, Christophe Bail a travaillé à bord de deux sous-marins nucléaires de l'armée française. Un jour, alors qu'il était en mer, il a senti la présence de Dieu... Après cette expérience de conversion, il a décidé de quitter la marine pour devenir diacre, puis chapelain. (*La Croix - mercredi 10 mars 2021*) Nous allons donc prier pour que Dieu vienne faire un tour dans les sous-sols de Bure. Sido, Lacroix et les autres pourraient ainsi entrer dans les ordres. Amen.

LE BILLET À BB



Cochon de Lyon

“Quand la viande est en rigolade, la conscience ne se pose pas de problème.” (F. Dard)

Ras le pompon de ces polémiques à la con qui sont légion dans nos belles régions. Non, non et non ! Dans le cochon, tout est bon : pas comme la salade de Doucet(te), verdâtre maire de Lyon, s'efforçant d'expliquer qu'un menu unique sans viande dans ses cantines scolaires est une mesure d'ordre technique afin d'enchaîner plus de services pour compenser la réduction de l'accueil d'enfants du fait de la pandémie...Il prend vraiment ses concitoyens pour des jambons, l'animal ! Même pas capable d'assumer une mesure purement idéologique masquée derrière le paravent d'une écologie dévoyée, usant de décisions arbitraires pour faire le bonheur des gens malgré eux. *“Le lion lui-même ne se régale pas toujours de viande”* disait Théognis de Mégare.

Bien sûr que l'on sait que la viande peut être remplacée par du poisson (nourri aux granulés de porc ?), des œufs ou des légumineuses qui apporteraient aussi les protéines nécessaires. Alors il faut nourrir nos enfants avec des repas diversifiés de qualité et ne pas les forcer à manger des choses qu'ils n'aiment pas, car pour qu'ils apprennent bien, il faut qu'ils mangent bien.

Ras-le-bol que mon assiette soit l'otage de ces directeurs de conscience qui, par principe, ont toujours raison et imposent à tous leur volonté, au nom de leurs convictions, pour peu qu'ils disposent d'un peu de pouvoir.

Je n'en ai rien à fiche que certains veuillent becqueter végan, halal ou casher, mais qu'on permette à ceux qui préfèrent une entrecôte à une bouillabaisse de se mettre à table aussi. Ça s'appelle le respect d'autrui et devrait être inscrit au menu de tous ces politicards désœuvrés.

Une qui pousse le bouchon (lyonnais) encore plus loin, c'est la Barbara Pom-pom-pili qui "regrette beaucoup que sur ce sujet, on retombe dans un débat préhistorique véhiculant des clichés éculés sur les déséquilibres de l'alimentation végétarienne".

Et je reste transi quand cette ministre de la Transition écologique ose affirmer que "des études montrent que les enfants de milieux défavorisés mangeraient plus de viande que les autres"...Enquêtes menées par les mêmes zigotos que les conseillers du Covid ? À gerber, la barbare ! Car moi j'affirme que beaucoup d'enfants, et pas seulement dans les quartiers, n'ont qu'un seul repas équilibré par jour, le midi à l'école, sans être limités aux steaks de soja.

Alors qu'elle s'occupe de la cantine du Palais et nous lâche la grappe !

BERNARD BLUM 10 mars 2021

SURDITÉ PRÉFECTORALE

Si l'on reprend le déroulement chronologique des annonces concernant la vaccination, ça ne manque pas de piquant (!). D'abord la divine « annonce surprise » de 1 200 vaccins reçus non prévus.

Nous nous étions permis dans notre numéro précédent, la remarque : « 2 500 créneaux proposés le 15 février, partis en une heure. 1 200 de plus proposés le 4 mars et prévision pour...mi-mars » à ce train... Nous étions peut-être en deçà de la réalité. Les inscriptions, ouvertes à 8 H. étaient closes dès 9 h.

Le JHM lui-même submergé d'appels « acides » titre le 5 mars « VACCINS : L'EXASPÉRATION ».

Piqué au vif si l'on peut dire, le représentant de l'État réplique par un appel à la « patience ». Mais n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre, n'est-ce pas. Redisons ce qui est souligné **dès décembre** : il y a, sans compter les résidents Ehpad, près de 18 000 Haut-Marnais de plus de 75 ans. À coups de 1 200 tous les 15 jours, que chacun fasse le compte de la « longueur de temps » (compagne de la patience) qu'il faudrait à 2 vaccins par personne pour calmer « l'exaspération ».

G. TARDENOIS

DE LA RICHESSE



Ce qui devrait être l'acception commune : *« La véritable richesse, c'est celle qui ne diminue pas si on la partage ».*

Jean Jaurès - 5 octobre 1911

JEAN VALJEAN

Le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné à 3 mois de prison ferme lundi, un jeune homme de 22 ans qui avait volé un fromage de chèvre dans un supermarché du quartier de Lardenne parce qu'il avait faim.

Il n'avait pas mangé depuis trois jours.

Cette histoire et cette sévérité judiciaire pour un simple morceau de fromage n'est pas sans rappeler celle d'un jeune SDF de 18 ans qui avait écopé de 2 mois de prison ferme à Cahors en mai dernier pour s'être introduit dans une maison de Figeac et avoir volé des pâtes et du riz pour manger.. Pour Balladur, tout va bien merci !

PASCAL PRUVOT

CLIC-CLAC

La photo est devenue virale et elle doit faire le tour des cellules de Fresnes au Val Barizien. Et il y a de quoi, car c'est bien la première fois que l'on voit un policier saluer un délinquant... **RACHID R.**



MERCI...

Plusieurs lecteurs ont répondu à notre appel à la solidarité financière pour le tirage hebdomadaire du Journal du retraité. Merci à Christian, Jacqueline, Alain et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT. AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT